Programme de formation

Les immobilisations : les fondamentaux à connaître

Pour déterminer votre bénéfice, il important de connaitre les éléments qui forment ce que l'on appelle « l'actif (ou patrimoine) professionnel ».

Mardi 20 février 2024
De 10h30 à 12h30

2 heures

Webinaire, à distance :
Interactions via chat

Effectif non limité

Professionnels BNC

Adhérent : inclus dans votre cotisation
Non adhérent :
50 € HT – 60 € TTC

Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- √ Identifier les biens à inscrire sur votre registre des immobilisations
- √ Distinguer une immobilisation d'une dépense d'exploitation
- √ Connaître les conditions de déduction des amortissements
- √ Calculer l'amortissement de l'année

Pré-requis

Aucun pré-requis n'est exigé.

Programme

- **La notion d'actif ou de patrimoine professionnel**
- **La distinction entre immobilisations et charges**
- **Les différents modes de calcul de l'amortissement**
- **Exemples de tableaux d'amortissement**
- **Les impacts sur le résultat**

Accessibilité aux personnes en situation de handicap.
Afin de vérifier les possibilités d'accueil, merci de prendre contact avec Dimitri Boyer au 01.53.33.34.85

Intervenant

François Dijoux
Chargé de mission au CGA AGA Picpus

Méthodes pédagogiques

Alternance de théorie et d'exemples concrets.
Un support est projeté lors du webinaire et est envoyé aux participants.

Modalités d'évaluation

Une attestation de présence est adressée au stagiaire à l'issue du webinaire ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

Modalités et délais d'accès

Inscription via notre formulaire d'inscription sur le site : au minimum 5 jours ouvrés avant le démarrage de la session.
Un lien de connexion vous est adressé par mail la veille du webinaire, avec un rappel le jour-même.